

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre suivi médical, votre médecin vous propose de bénéficier de services de télémédecine : télé-suivi, télésurveillance ou téléconsultation via le service *TÉLÉ-Baria* de la plateforme Télé-GHBA gérée par la société DOPTIM et hébergée par le GIP SIB, hébergeur de données de santé agréé.

Vous trouverez ci-dessous, les éléments d'information concernant ce service de télémédecine accessible à partir de la plateforme Télé-GHBA.

INFORMATION

Les actes de télémédecine sont des actes médicaux réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication.

La solution technique de télémédecine proposée par votre médecin pour permettre de réaliser le suivi médical à distance est la solution *TÉLÉ-Baria* créée par le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique avec le support technique de la société DOPTIM et le soutien de l'ARS Bretagne.

Le médecin qui vous a prescrit l'acte de télésurveillance, de télé-suivi ou de téléconsultation vous a informé(e) sur les modalités de réalisation de la télésurveillance. Votre consentement sera recueilli quand vous validerez la création de votre compte à la première connexion sur la plateforme.

Vous avez également été informé(e) et avez consenti à participer à l'accompagnement thérapeutique. Il a pour but de vous permettre :

- ✓ de vous impliquer en tant qu'acteur dans votre parcours de soins et ainsi de mieux adhérer au plan de soins mis en place,
- ✓ de mieux connaître les bénéfices et les risques de la chirurgie bariatrique,
- ✓ d'adopter les réactions appropriées à mettre en œuvre avec le projet de télésurveillance défini par votre médecin.

Vous êtes libre de confier votre accompagnement thérapeutique à tout professionnel de santé de votre choix et pouvoir en changer à tout moment, quel qu'en soit la raison et sans que ce changement ne modifie la qualité de votre suivi par télésurveillance médicale.

SERVICE PROPOSE

Le service *TÉLÉ-Baria* permet de réaliser la télésurveillance médicale, la téléconsultation, le télé-soin, le télé-suivi et la téléexpertise dans les suites d'une chirurgie bariatrique. Les modalités de réalisation sont les suivantes :

- ✓ nous vous prêtons le matériel nécessaire (objet connecté) à votre télésurveillance médicale, qui nous permet de collecter à distance les données concernant votre état de santé suite à la chirurgie bariatrique.
- ✓ vous remplissez des questionnaires établis pour votre médecin afin de suivre votre état de santé
- ✓ des moyens sécurisés sont disponibles pour l'équipe pluridisciplinaire qui vous suit afin d'accéder à distance à ces données et informations et prendre des décisions relatives à la prise en charge médicale
- ✓ le service émet des alertes pour l'équipe qui vous suit et vous guide dans vos actions par message automatique
- ✓ tout acte de téléconsultation ou télé-soin sera réalisé par vidéo-transmission

COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DONNEES

Enfin, vous êtes également informé(e) que le service *TÉLÉ-Baria* et l'accompagnement thérapeutique impliquent la collecte et le traitement de vos données de santé à caractère personnel entre les professionnels de santé, membres

de votre équipe de soins assurant votre télésurveillance médicale, et les organismes d'assurance maladie pour votre prise en charge conjointe et la facturation des actes de télésurveillance. Ces éléments n'amènent aucune opposition de votre part.

Ce service de télémédecine et l'accompagnement thérapeutique impliquent que des données de santé vous concernant soient collectées comme :

- Votre identité (nom d'usage, nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe, mail, n° de téléphone portable) afin de vous identifier,
- Votre adresse et des éléments pour la facturation à la sécurité sociale et à votre complémentaire santé (adresse, n° de sécurité sociale),
- Des informations concernant votre état de santé afin d'assurer votre suivi et adapter votre accompagnement thérapeutique comme vos antécédents, facteurs de risques, votre état de santé, les données collectées par les objets connectés, etc...

L'ensemble de ces données pourra servir à des échanges entre les professionnels de santé, membres de votre équipe de soins et impliqués dans votre prise en charge. Elles sont conservées chez l'hébergeur agréé (agrément hébergeur des données de santé) pour une durée de 90 jours et dans votre dossier médical informatique de l'hôpital pendant une durée conforme à la réglementation en vigueur. Elles pourront faire l'objet de réutilisation pour la recherche clinique (notamment pour mieux connaître les bénéfices et les risques de la chirurgie bariatrique) et l'amélioration technique de la plateforme Télé-GHBA et du service *TÉLÉ-Baria*

Si la téléconsultation se fait via un échange vidéo, celui-ci ne sera pas conservé.

Vos données administratives pourront être partagées avec les organismes d'assurance maladie pour votre prise en charge et la facturation des actes.

Le Groupement Hospitalier Brocéliande Atlantique est responsable de ce traitement, la société DOPTIM et le GIP SIB (hébergeur) sont leurs sous-traitants. Chaque professionnel de santé est garant de la confidentialité des données auxquelles il accède et est soumis au secret médical. Seules les personnes habilitées peuvent accéder à vos données : les professionnels de santé à l'ensemble des données, les sous-traitants et leurs personnels dans la limite de leurs attributions pour la maintenance et l'amélioration des services.

Aucune donnée ne sera communiquée à des tiers non autorisés. Elles restent en France et ne sont pas transmises vers d'autres pays.

Pour exercer vos droits concernant les traitements de vos données à caractère personnel ou retirer votre consentement à la réutilisation de vos données, vous pouvez adresser un mail à dpo@ch-bretagne-atlantique.fr